

Pully, le 17 février 2020

L'Union des Communes Vaudoises (UCV) met au concours le poste de

Conseiller-ère en aménagement du territoire à 100% de suite ou à convenir

L'UCV est une association faîtière des communes vaudoises ayant pour buts de défendre les intérêts des communes, de les conseiller et de proposer des formations. Nous vous proposons d'intégrer un environnement de travail dynamique dans une petite équipe, afin de mettre en valeur vos compétences et votre expérience professionnelles.

Vous serez notamment chargé(e) :

- d'assurer le conseil en aménagement du territoire et police des constructions aux communes vaudoises
- participer à la rédaction des prises de position concernant les consultations en matière d'aménagement du territoire et police des constructions
- soutenir le Comité de l'UCV et le Secrétaire général sur tous les aspects portant sur l'aménagement du territoire et la police des constructions
- réaliser des formations et rédiger des articles destinés aux communes vaudoises portant sur l'aménagement du territoire et la police des constructions

Votre profil :

- vous êtes au bénéfice d'un master universitaire d'urbaniste, géographe, d'un diplôme d'architecture EPF (ou formation jugée équivalente)
- vous avez une expérience confirmée dans le domaine de l'aménagement du territoire et la police des constructions
- vous êtes parfaitement à l'aise avec les outils informatiques
- aisance relationnelle et rédactionnelle, esprit d'analyse et de synthèse
- vous connaissez les institutions publiques fédérales, cantonales et communales

Modalités :

- Contrat à durée indéterminée (CDI), plus de détails dans le cahier des charges détaillé
- Lieu de travail : Pully

Les dossiers de candidature complets, avec lettre de motivation, doivent être adressés **jusqu'au 31 mars 2020** à Monsieur Gianni Saitta, Secrétaire général, av. de Lavaux 35, CP, 1009 Pully. Renseignements auprès de Monsieur Gianni Saitta au 021 557 81 32.